

2012/4453 - Attribution de subventions de fonctionnement à 4 associations du secteur de l'audiovisuel et du cinéma pour un montant global de 21 500 euros - FONDSFIC. (Direction des Affaires Culturelles)
(BMO du 30/04/2012, p. 1032)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Il s'agit simplement, pour le premier rapport concernant l'attribution de subventions au cinéma d'art et d'essai à travers quatre festivals. A cette occasion, je voulais dire combien je suis attaché à suivre cette expression dans toutes ses formes et dans toute sa diversité.

Nous avons augmenté progressivement les aides aux manifestations comme les Inattendus, ou encore le festival de l'Association Regard Sud qui s'est terminé il y a quelques jours et qui d'ailleurs, cette année, avait rendu un hommage très impressionnant au cinéaste syrien Amiralay.

Nous avons également aidé de manière régulière de nouvelles manifestations, comme le festival Zone Bis ou encore le festival Ecrans mixtes.

Ici nous avons présenté quatre autres manifestations. Pour le reste, le Comédia est un élément important dans la production d'art et d'essai et nous travaillons avec la DRAC et le CNC à résoudre la question des petites salles à Lyon.

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous approuvons les subventions de fonctionnement aux associations mentionnées dans ce rapport. Chacune d'entre elles joue un rôle spécifique, en lien avec de nombreux partenaires. Docs en court, Ciné travail et Asie-expo contribuent notamment depuis plusieurs années à renforcer la place et la notoriété de Lyon en matière de cinéma, dans ses différents aspects, et complètent le travail patrimonial de l'Institut Lumière.

Remercions, au passage, tous les bénévoles qui s'y consacrent.

Il nous semble seulement manquer ici -je devrais dire il nous semblait après l'intervention de M. Képénékian- mention du cinéma d'art et d'essai, durement malmené à Lyon, comme on le sait, par le propriétaire des CNP.

L'Association Enjeux sur images poursuit, depuis la fermeture de la salle de l'Odéon, la défense de l'existence d'un tel cinéma, avec l'organisation d'une part d'un ciné-club mensuel, programmant des films étrangers inédits à Lyon au cinéma Opéra, et celle d'autre part, de rencontres ouvertes autour de professionnels du cinéma. Ces initiatives drainent un public nombreux et fidèle.

A l'heure du développement incontesté du festival Lumière, à l'heure de l'installation d'un nouveau multiplexe dans le quartier de la Confluence, il nous faut aussi veiller à maintenir une offre diversifiée de qualité à tous les Lyonnais, et préserver ce qui sera notre patrimoine de demain. Nous avons bien compris que l'Adjoint à la Culture de notre ville n'est pas insensible à ce problème, aussi sommes-nous confiants dans les solutions, novatrices, qui pourront être dégagées.

Merci de votre attention.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)